



L'an deux mille vingt-six et le dix-neuf février, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le treize février deux mille vingt-six, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	30	Suffrages exprimés :	43
Absents :	25	- dont POUR :	43
Absents AVEC pouvoir	13	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	12	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth
Mme ANGELETTI Frédérique
Mme ARAGONES Claire
Mme BLANCHET Fabienne
M. BOREL Félix
M. BOURSE Etienne
M. CARLIER Roland
M. COURTECUISSÉ Patrick
Mme CRESP Delphine
Mme DAUPHIN Mathilde

M. DECHER Martine
M. DERRIVE Eric
M. GERAULT Jean-Pierre
Mme GIRARD Nicole
M. JUSTINESY Gérard
M. MASSIP Frédéric
M. MOUNIER Christian
M. NOUVEAU Michel
Mme PAIGNON Laurence
Mme PALACIO Céline
M. PETTAVINO Jean-Pierre
M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme PIERI Julia
Mme PONTET Annie
M. RIVET Jean-Philippe
Mme ROUX Isabelle
M. SILVESTRE Claude
M. SINTES Patrick
Mme STELLA Aurore

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme AUDIBERT Danielle
Mme BASSANELLI Magali
Mme CATALANO-LLODES Gaétane
Mme CLEMENT Marie-Hélène
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse
Mme GREGOIRE Sylvie
Mme JEAN Amélie
M. LE FAOU Michel
M. LIBERATO Fabrice
Mme MILESI Véronique
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
M. SEBBAH Didier
M. VOURET Eric

ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth
ayant donné pouvoir à M. BOREL Félix
ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick
ayant donné pouvoir à M. BOURSE Etienne
ayant donné pouvoir à M. PETTAVINO Jean-Pierre
ayant donné pouvoir à Mme ANGELETTI Frédérique
ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
ayant donné pouvoir à M. SILVESTRE Claude
ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
ayant donné pouvoir à Mme DAUPHIN Mathilde
ayant donné pouvoir à M. DERRIVE Eric

Absents excusés :

M. ATTARD Alain
M. BATOUX Philippe
Mme BUCHACA Sophie
Mme FAURE Cécile
M. KITAEFF Richard
Mme MACK Marie-Thérèse
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
Mme MONFRIN Marie-Josée
Mme NALLET Christine
M. ROUSSET André

Absents non-excusés :

M. JUNIK Pascal
M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme DAUPHIN Mathilde

N° 2026-007

COMMANDE PUBLIQUE – Appel d'offres sur l'acquisition et l'installation de mobiliers enterrés et semi-enterrés permettant la collecte des déchets
Autorisation donnée au Président de signer le marché

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la commande publique ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu l'avis du bureau communautaire en date du 29 janvier 2026 ;
- Vu la décision de la commission d'appel d'offres en date du 10 février 2026.

La consultation a pour objet la fourniture et l'installation de mobilier de collecte enterrés et semi-enterrés permettant le ramassage des déchets sur le territoire de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Les livraisons pourront s'effectuer sur tout le territoire de la communauté d'agglomération (Cavaillon, Cheval-Blanc, Les Taillades, Mérindol, Maubec, Lagnes, Oppède, Cabrières d'Avignon, Robion, Gordes, Les Beaumettes, Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert, Vaugines).

La durée initiale de l'accord-cadre est fixée à 1 an à compter de la notification.
L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois (Reconduction tacite).

Les différents lots de la consultation sont les suivants :

N° lot	Intitulé du lot	Montant annuel Maximum HT
1	Colonnes enterrées pour la collecte des déchets	195 000.00 €
2	Colonnes semi-enterrées pour la collecte des déchets	162 000.00 €
3	Dispositifs escamotables pour enterrer des bacs roulants à déchets	207 000.00 €
4	Transformation d'un dispositif escamotable en colonne enterrée	70 000.00 €

Procédure de consultation

La présente consultation est lancée suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles R. 2124-1, R. 2124-2 1°, R. 2161-2 à R. 2161-5 et R2162-1 et suivants du Code de la commande publique.

Un avis d'appel public à concurrence a été publié sur les supports suivants :

- Bulletin Officiel des Annonces Marchés Publics - Avis N° 25-126750 ;
- Journal Officiel de l'Union européenne n° 763679-2025 - annonce diffusée le 18/11/2025 ;
- Profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>.

Date d'envoi à la publication : 14/11/2025

Date limite de remise des offres : 22/12/2025 – 17h00

Puis un avis modificatif a été publié sur les supports suivants (prolongation de la durée de publication) :

- Bulletin Officiel des Annonces Marchés Publics - Avis N° 25-133111 ;
- Journal Officiel de l'Union européenne n° 804106-2025 - annonce diffusée le 04/12/2025 ;
- Profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>.

Date d'envoi à la publication : 03/12/2025

Date limite de remise des offres : 06/01/2026 – 17h00

Délai de validité des offres : 4 mois

36 retraits de DCE ont été enregistrés sur le profil acheteur (+ 92 retraits anonymes).

7 offres ont été reçues dans les délais, conformément au registre des dépôts.

N° d'ordre d'arrivée	Nom commercial et dénomination sociale, adresse, numéro SIRET du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement)	Lot(s)
1	QUADRIA SAS	1
2	VConsyst France	1
3	SULO France SAS	1 & 2
4	CONTENUR SL	1 & 2
5	ESE France SAS	1 & 2
6	SAS ECOLLECT	3 & 4
7	ASTECH	2

Sélection des candidatures et analyse des offres

Les critères de sélection des offres sont les suivants :

<u>Prix</u> Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC, par référence au DQE, de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x le coefficient de pondération.	55 / 100
<u>Valeur technique de l'offre</u> Ce critère est apprécié au regard des éléments demandés dans les cadres de réponse correspondant au lot concerné.	35 / 100
<u>Délai de livraison</u> Ce critère sera apprécié en fonction des informations inscrites par le candidat dans l'acte d'engagement /5 <u>Durée de garantie du matériel</u> (pour cuve béton et pour conteneur amovible) Ce critère sera apprécié en fonction des informations inscrites par le candidat dans l'acte d'engagement /5	10 / 100

Après analyse des offres, la commission d'appel d'offres a attribué le marché à :

- Lot 1 : SULO France SAS pour un montant selon le DQE de 166 100.40 € TTC.
- Lot 2 : SULO France SAS pour un montant selon le DQE de 129 200.40 € TTC.
- Lot 3 : SAS ECOLLECT pour un montant selon le DQE de 161 949.60 € TTC.
- Lot 4 : SAS ECOLLECT pour un montant selon le DQE de 49 488.00 € TTC.

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l'unanimité des suffrages exprimés,

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le marché public, dans les conditions du présent rapport relatif à la fourniture et l'installation de mobilier de collecte enterrés et semi-enterrés permettant le ramassage des déchets sur le territoire de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, avec l'entreprise SULO France SAS pour un montant annuel de 166 100.40 € TTC pour le lot n°1 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le marché public, dans les conditions du présent rapport relatif à la fourniture et l'installation de mobilier de collecte enterrés et semi-enterrés permettant le ramassage des déchets sur le territoire de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, avec l'entreprise SULO France SAS pour un montant annuel de 129 200.40 € TTC pour le lot n°2 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le marché public, dans les conditions du présent rapport relatif à la fourniture et l'installation de mobilier de collecte enterrés et semi-enterrés permettant le ramassage des déchets sur le territoire de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, avec l'entreprise SAS ECOLECT pour un montant annuel de 161 949.60 € TTC pour le lot n°3 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le marché public, dans les conditions du présent rapport relatif à la fourniture et l'installation de mobilier de collecte enterrés et semi-enterrés permettant le ramassage des déchets sur le territoire de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, avec l'entreprise SAS ECOLECT pour un montant annuel de 49 488.00 € TTC pour le lot n°4 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

La Secrétaire de séance,

Mathilde DAUPHIN



Cavaillon, le 20 février 2026

Le Président,

Gérard DAUDET

